

**PROJET DE DISCOURS DE SON EXCELLENCE DOCTEUR CLAUDE  
JOSEPH, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES CULTES,  
A LA 38<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR  
L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC)  
26-28 OCTOBRE 2020**

**Monsieur le Président,**

**Mes Chers Collègues,**

**Madame la Secrétaire exécutive de la CEPALC,**

**Mesdames, Messieurs,**

Je suis particulièrement heureux de pouvoir participer à cette 38<sup>ème</sup> session de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes qui se tient dans un contexte particulier marqué par la pandémie de Covid 19.

Cette session est d'autant plus importante pour chacun de nous, représentants des Etats membres des Nations Unies ici présents, qu'elle nous offre une occasion unique de partager nos points de vue et de mener des réflexions profondes sur les meilleures stratégies à adopter pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la reprise économique post pandémie.

Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétariat exécutif pour l'excellente qualité de la préparation de la réunion, ainsi que le Président pour la dextérité et le leadership avec lesquels il conduit les travaux.

Je m'en voudrais absolument de ne pas avoir une pensée spéciale pour notre Secrétaire exécutive, Mme Alicia Barcena qui, depuis plus d'une décennie, anime et coordonne les activités de la CEPALC avec brio. Nous lui en félicitons et remercions solennellement.

Au nom du Président de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jovenel MOISE, du Gouvernement et du peuple haïtiens, je remercie vivement le Gouvernement et le peuple costariciens d'avoir bien voulu accepter d'organiser cette session, virtuellement bien entendu, malgré les difficultés du moment.

### **Monsieur le Président,**

L'année 2020 aura été, sans conteste, l'année la plus difficile que le monde ait au cours des deux premières décennies du vingt-et-unième siècle. Malgré que, au niveau de notre région extrêmement vulnérable, nous ayons été jusqu'à présent passablement épargnés des effets redoutables de la saison cyclonique, la propagation de la pandémie de Covid 19 a occasionné des pertes matérielles et en vies humaines énormes et a, de surcroît, provoqué un net ralentissement de l'activité économique avec de graves conséquences sur la vie de nos populations. Quasiment tous nos pays, particulièrement les plus fragiles et les plus faibles comme Haïti en ont subi et subissent encore les incidences de plein fouet.

Si nous considérons le cas particulier d'Haïti, selon un rapport de la Banque mondiale, le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays a connu une contraction de 0,9% en 2019. Pendant cette même année, le taux d'inflation a atteint un pic de 20% et la monnaie nationale a connu une dépréciation drastique de plus de 25% de sa valeur par rapport à l'année précédente.

La combinaison de facteurs structurels tels que la faiblesse des ressources domestiques, l'inadéquation des infrastructures physiques et des structures sociales et économiques, l'instabilité chronique, et la crise

sanitaire liée à la pandémie, a entraîné une décroissance spectaculaire de l'économie nationale de l'ordre de -2,9%, avec tout son cortège de pertes d'emplois, de détérioration des conditions de vie et de paupérisation de larges couches de la population.

Pour faire face à cette situation et, en même temps, tenter de corriger les agrégats macroéconomiques, le Gouvernement haïtien a élaboré un Plan de Relance Economique Post-Covid (PREPOC) qui se s'articule autour de six (6) piliers d'action et trois (3) domaines d'accompagnement.

Les six (6) piliers d'action se déclinent comme suit :

1. Diversification de l'économie et accélération de la croissance
2. Développement des services et des d'infrastructures de base et énergétiques
3. Soutien aux petites et moyennes entreprises et à la création d'emplois
4. Développement du capital humain et de l'inclusion sociale
5. Renforcement de la résilience aux chocs naturels
6. Renforcement de la sécurité intérieure et de l'Etat de droit

Quant aux domaines d'accompagnement, ils sont axés sur:

1. Le renforcement de la gouvernance administrative
2. Le renforcement de la gouvernance économique et financière et de la stabilité macroéconomique
3. L'amélioration du cadre des affaires et de la compétitivité de l'économie.

Entre autres résultats attendus de la mise en œuvre de ce Plan de relance, l'économie haïtienne devrait atteindre une croissance de 3% en moyenne sur les trois prochaines années, accompagnée d'une amélioration des indicateurs sociaux d'une part, et de la création d'au moins 69,000 emplois, d'autre part.

## **Monsieur le Président,**

Je me réjouis à juste titre de constater que la 38<sup>ème</sup> session accorde , une attention spéciale à la situation des pays en développement comme mon pays, Haïti, qui sont particulièrement exposés à des chocs extérieurs, aux catastrophes naturelles et aux conséquences néfastes du phénomène du changement climatique.

La République d'Haïti reconnaît l'importance du rôle de la CEPALC en tant que structure régionale des Nations Unies qui offre son expertise et réalise des études et analyses pertinentes en matière développement économique et social de nos pays, de préservation de la biodiversité, de développement de l'emploi et de la cohésion sociale, de promotion des investissements et de l'esprit d'entreprise, de lutte contre le changement climatique et ses effets, de développement de la recherche, de l'innovation et de la technologie, et j'en passe.

Mais ce qu'il faut surtout et immédiatement pour aider nos Etats et nos sociétés à faire face aux conséquences de cette pandémie de Covid-19, ce sont des engagements profonds et des actions collectives, solidaires et coordonnées. La promotion et le développement de la solidarité et de la coopération multiforme, tant à l'échelle globale qu'à l'échelle régionale constituent les impératifs du moment et du futur. Dans ce monde fortement globalisé, les problèmes de chacun sont les problèmes de tous, et les problèmes de chacun sont les problèmes de tous. Nous ne nous lasserons jamais de dire et de répéter haut et fort qu'aucun pays, aucune société ne pourra remonter la pente ou survivre de Covid-19 en agissant en ordres dispersés . Est-ce bien pourquoi la priorité devrait être portée sur l'adoption de stratégies et la mise en place de mécanismes innovants de mobilisation de ressources pour le financement de programmes et projets viables dans les domaines de l'éducation, des infrastructures sociales et sanitaires, de la technologie et du renforcement de la sécurité sociale, entre autres.

A cet égard, nous saluons et accueillons avec enthousiasme et satisfaction le travail louable du Secrétariat technique de la CEPALC ayant

abouti à l'élaboration du document intitulé : « Reconstruction et transformation fondées sur l'égalité et la soutenabilité ». La relance économique post Covid-19 et la garantie de meilleures conditions d'existence à nos populations sont à ce prix, avec pour ligne de mire la transformation sociale, l'amélioration du cadre de vie, la création de richesses et d'emplois productifs, la réduction des inégalités et la préservation de l'environnement. Concentrons nos efforts sur sa mise en œuvre nécessaire !

Je me félicite qu'en Haïti, sous le leadership éclairé et l'engagement volontariste du Président de la République, Son Excellence Monsieur Jovenel MOISE, des réformes ambitieuses ont été amorcées dans des secteurs clés comme l'énergie, la gouvernance macroéconomique, la lutte contre la corruption et la stabilité monétaire et des changes, l'apaisement social, la stabilité politique et le renforcement des institutions démocratiques. Le Gouvernement compte sur le soutien de la CEPALC et des autres partenaires de la coopération internationale pour poursuivre les réformes en cours et atteindre les objectifs du Plan de relance post Covid-19.

Je termine mes propos en formulant le vœu que les délibérations de cette session soient à la hauteur des attentes de nos pays et de nos populations.

Je vous remercie de votre aimable attention.